



Maître Sandrine FUSTER
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
2 avenue de la Gare 74200 THONON LES BAINS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

**Sur la commune de THONON LES BAINS (74200),
Dans un ensemble immobilier dénommé
«Le Clos Saint-Joseph - Le Village», sis 10 bis avenue de Concise
Cadastré section U 623
d'une contenance de 01ha 04a 58ca**

Dans le Bâtiment D, UN APPARTEMENT EN DUPLEX au 1er étage, d'une superficie de 83,93 m², lot numéro 111 de la copropriété
Dans le Bâtiment D, UN GARAGE au rez-de-chaussée, lot numéro 105 de la copropriété
A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING** situé devant le Bâtiment D, lot numéro 30 de la copropriété
BIENS INOCCUPES;

**MISE À PRIX : 100.000 euros
(Cent mille euros)**
**Outre frais, clauses et conditions du cahier
des conditions de la vente**

Visite prévue sur place le **Mardi 10 septembre 2024 à 14 heures.**

ADJUDICATION FIXEE au Vendredi 20 septembre 2024 à 15H00
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THONON LES BAINS
JUGE DE L'EXECUTION chargé des saisies immobilières
10 RUE HOTEL DIEU 74200 THONON LES BAINS

Renseignements : Cahier des conditions de la vente n°24/00052
Maître Sandrine FUSTER, Avocat au Barreau de THONON LES BAINS, 2 avenue de la Gare 74200 THONON LES BAINS
SELARL ADK – Maître Florence CHARVOLIN – Immeuble Le Britannia, Bât A, 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - ventesimmo@adk-avocats.fr
Greffe du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de THONON LES BAINS (Cahier des conditions de la vente n° 24/00052) - Internet : www.info-encheres.com ; www.adk-avocats.com.